



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 03 avril 2018

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 19h56

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; STHAL Rémi ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ; VIGNOT Anne ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; FAIVRE Sarah ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; QUETE Gérard ;
C.C.V.M : MARCHAL François ; MORALES Roland ;

Etaient excusés :

C.A.G.B :
C.C.L.L :
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : DAUDEY Pierre

Procuration de vote :

Mandants : LEGAIN Olivier ; MAILLOT Elsa ; STADELMANN Jean-Claude ;
Mandataires : GALLIOU Françoise ; BIZE Thibaut ; FAIVRE Sarah ;

Objet : Subvention à l'association Trivial Compost pour l'achat d'un broyeur

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION TRIVIAL COMPOST POUR L'ACHAT D'UN BROYEUR

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

Description du projet

L'association TRIVIAL COMPOST souhaite acheter un broyeur pour répondre à différentes demandes :

- des référents compostage en pied d'immeuble :

Les solutions proposées par le SYBERT ou TRIVIAL COMPOST aux référents compostage pour s'approvisionner régulièrement en broyat ne conviennent pas à tous.

La mise à disposition d'un broyeur apporte donc une solution aux référents qui sont prêts à broyer eux-mêmes les restes d'élagage de leur résidence.

- des participants à la formation « gestion écologique des déchets verts »

Lors de cette formation proposée par TRIVIAL COMPOST, la question du broyage sur place des déchets verts est abordée ; une démonstration du broyeur lors de la formation permettrait d'inciter davantage d'utilisateurs à aller vers cette pratique.

- des participants aux ateliers « gestion participative et écologique des espaces verts en pied d'immeuble »

Modèle de broyeur et utilisations envisagées

Il s'agit d'un broyeur thermique, de marque VIKING GB 460C, d'une capacité de broyage 75 mm.

Les différentes utilisations du broyeur seraient:

- utilisation par l'association

- lors de la formation « gestion écologique des déchets verts »
- en soutien des référents qui souhaitent produire leur propre broyat, à l'occasion de matinées de broyage organisées par l'association pour les référents
- dans le cadre des ateliers « gestion participative et écologique des espaces verts en pied d'immeuble »

- utilisation par les habitants

Le broyeur serait prêté aux habitants dans le cadre de la signature d'une charte d'utilisation. Les habitants s'engagent à suivre une formation à l'utilisation du broyeur dispensée par Trivial Compost, et à respecter les consignes d'utilisation du broyeur.

Montant de la subvention

L'association sollicite une subvention de 733,20 € auprès du SYBERT, sur un prix d'achat de 1 833,33 € TTC (40% du montant TTC).

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le versement d'une subvention de 733,20 € à l'association TRIVIAL COMPOST pour l'achat d'un broyeur. La subvention sera versée, le cas échéant, sur présentation de la facture dûment acquittée.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs

Reçu le **11 AVR. 2018**



Contrôle de légalité